



Bulletin d'information sur les pesticides

N°3 - Mai 2021

Actualités juridictionnelles



Etats-Unis : Interdiction du chlorpyrifos en vue ?

Couronnant 14 années de batailles juridiques menées par les associations américaines, la Cour d'appel pour le 9ème Circuit a [enjoint](#) l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) à interdire l'utilisation du chlorpyrifos, un insecticide particulièrement toxique. Elle considère que le retard de l'EPA en la matière a exposé toute une génération d'enfants américains à des dommages cérébraux. Ce verdict porte également un coup à la décision de l'agence fédérale sous l'administration Trump de ne pas interdire ce produit.

L'EPA a vu passer de nombreuses études scientifiques concernant les risques cérébraux pour les enfants provoqués par le chlorpyrifos, notamment en terme de perte de QI, de difficultés d'apprentissage, de troubles de déficit de

l'attention, ou dans le développement de syndromes autistiques. Dès les années 1980, des doutes sérieux quant à l'innocuité du chlorpyrifos ont été soulevés, conduisant à à réclamer son interdiction et à tenter de nombreuses actions en justice (1). Les restrictions croissantes à son utilisation imposées par l'EPA ont soulevé la contestation des lobbys agricoles, qui prétendaient que les restrictions engendraient des réductions significatives dans la production de fruits et légumes. En 2016 l'EPA semblait prête à interdire le chlorpyrifos, quand l'arrivée de l'administration Trump changea la dynamique de l'agence. Sous la direction de Scott Pruitt, l'EPA fit volteface sans fournir la moindre justification scientifique et a rejeté les mesures d'interdiction ou de réduction des seuils de tolérance. Ce revirement s'explique aisément par les contributions financières du groupe Dow Chemical Company (aujourd'hui Corteva), premier producteur de chlorpyrifos, à la campagne de l'ancien président américain Donald Trump.

Le Juge Jed S. Rakoff, dans la décision de la Cour d'Appel du 9e Circuit du 29 avril 2021, ordonne à l'EPA d'établir une réglementation définitive concernant le chlorpyrifos dans les 60 jours. La décision précise que l'EPA doit d'une part, modifier ou révoquer les seuils de tolérances au chlorpyrifos, et d'autre part, modifier ou annuler les homologations du produit.

Avec l'arrivée de l'administration Biden, une nouvelle ère de renforcement de la réglementation des produits toxiques semble s'être ouverte. Le Président Joe Biden a promulgué un décret appelant à une réévaluation des décisions de l'EPA sur le chlorpyrifos prises sous l'administration de son prédécesseur. Sentant le vent venir, Corteva a annoncé en 2020 mettre un terme à sa production de chlorpyrifos.

(1) Voir par exemple :

- [Washington Toxics Coalition et al. Contre EPA et C. Todd Whitman](#)
- [Northwest Center for Alternatives to pesticides et al Contre EPA et Croplife America](#)
- [CBD Contre Fish and Wildlife Service et EPA](#)
- [Alba Luz Calderon de Cerda, Rafael Cerda Martinez Contre Corteva, Inc.](#)
- [CBD Contre Ministère du Commerce et al](#)
- [Carmela Zamora Avila, Reymundo Arciniega Herrera Contre Corteva, Inc.](#)

[Retour au site de Justice Pesticides](#)